

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01918 Numéro SIREN : 798 204 384 Nom ou dénomination : A.B.M.
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2022 sous le numéro de dépôt 864

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise SAS A.B.M. Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 61 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

SIRET 7 9 8 2 0 4 3 8 4 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

Exercice N clos le 30/06/2021

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010 7 000	012	7 000
	{ Autres *	014 1 050	016 1 050	
	Immobilisations corporelles *	028 120 023	030 71 473	48 551
	Immobilisations financières * (1)	040 830	042	830
	Total I (5)	044 128 903	048 72 523	56 381
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050 33 402	052	33 402
	Marchandises *	060 54 823	062	54 823
	Avances et acomptes versés sur commandes	064 253	066	253
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068 2 286	070	2 286
	(2) { Autres * (3)	072 6 145	074	6 145
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084 84 638	086	84 638
	Charges constatées d'avance *	092 8 055	094	8 055
	Total II	096 189 602	098	189 602
Total général (I + II)		110 318 506	112 72 523	245 983

PASSIF		Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 8 000
	Ecarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126 800
	Réserves réglementées *	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132
	Report à nouveau	134 48 110
	Résultat de l'exercice	136 -5 602
	Provisions réglementées	140 423
	Total I	142 51 730
	Provisions pour risques et charges	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 88 372
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164 44 644
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 40 797
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 2 447)	172 20 441
	Produits constatés d'avance	174
	Total III	176 194 253
Total général (I + II + III)		180 245 983

RENVIS		(4)		(5)	
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.B.M.

Néant ☐Exercice N clos le
30/06/2021

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	367 996			
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214				
		services *		217		218	146 511			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230	10 961			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	525 468			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	133 195			
	Variation de stocks (marchandises)*					236	8 921			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	87 309			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	-23 302			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	156 017			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	2 476	)	244	6 745			
	Rémunérations du personnel*					250	107 229			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	39 820			
	Dotations aux amortissements*					254	15 239			
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	222			
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	1 484							
Total des charges d'exploitation (II)						264	531 395			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-5 927			
Produits financiers (III)			280	22		294	747			
Charges financières (V)						290	8 440			
Produits exceptionnels (IV)						300	7 390			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			348					
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	-5 602			
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	314	5 602			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	45				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	BUD (44 sexdecies)	992								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	5 557
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	5 557

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

certifié conforme

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS A.B.M.						Néant ☐ *							
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	7 000	404		406	7 000						
	Autres	410		412	1 050	414		416	1 050						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426							
	Constructions	430		432		434		436							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	28 111	444		446	28 111						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452	39 625	454		456	39 625						
	Matériel de transport	460		462	51 727	464	5 800	466	45 927						
	Autres immobilisations corporelles	470		472	6 360	474		476	6 360						
Immobilisations financières		480		482	3 661	484	2 831	486	830						
TOTAL		490		492	137 534	494	8 631	496	128 903						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Immobilisations incorporelles		500		502	1 050	504		506	1 050						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516							
	Constructions	520		522		524		526							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	17 757	534		536	17 757						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	22 660	544		546	22 660						
	Matériel de transport	550		552	25 053	554	255	556	24 799						
	Autres immobilisations corporelles	560		562	6 257	564		566	6 257						
TOTAL		570		572	72 777	574	255	576	72 523						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	C4 PICASSO	2		3		4		5					
			BH814CP												
		6		7		8		9		10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme									
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧							
1	5 800	255	5 545	7 700	2 155										
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	5 800	580	255	582	5 545	584	7 700	586	2 155	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579		Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL				596	2 155	585		597		599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

conforme conforme

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.M.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	2 367
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	2 367
Déficits de l'exercice	860	5 557
Total des déficits restant à reporter	870	7 924

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	34 166
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	38 261
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

certifié conforme

SAS A.B.M.

SAS au capital de 8 000,00 euros

Siège social : 61 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

RCS n°798204384- RCS MEAUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021

Le 13 décembre 2021, à 09 h 00, le soussigné Mr GONCALVES FABRICE, actionnaire unique de la société SAS A.B.M. dont le siège social est situé au siège social, a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par MR GONCALVES Fabrice.

Le Président constate que :

Sont présents :

- Mr GONCALVES FABRICE, représentée par, propriétaire de 800,00 actions, représentant 800,00 voix, Président de la société.

Le Président de l'assemblée a désigné MR GONCALVES FABRICE comme secrétaire de séance.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30/06/2021.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération des dirigeants
- Fixation de la rémunération des dirigeants
- Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture.
- Mentions spécifiques liées aux conséquences du COVID-19

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu de la perte de l'exercice pour un montant de 5 601,99 Euros, du report à nouveau pour un montant de 48 109,52 Euros le montant affectable s'élève à 42 507,53 Euros.

- A la distribution d'un dividende global de 2 000,00 Euros, soit 2,50 Euros par part sociale. Ce dividende sera payé au siège social le 15/12/2021.
- Au report à nouveau pour 40 507,53 Euros ;

Sur ce dividende, et pour l'actionnaire unique personne(s) physique(s), il sera retenu à la source le montant

fg

des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,80% pour tous les actionnaires qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2020. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à l'actionnaire unique concerné.

Il en résulte que les droits bruts de chaque actionnaire avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Mr GONCALVES FABRICE : 2 000,00 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

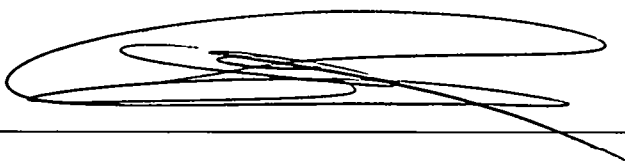
- Mr GONCALVES FABRICE : 1 400,00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des exercices précédents.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'actionnaire unique du 13/12/2021.

Signature de la Présidence :

Mr GONCALVES FABRICE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over a rectangular box.

Signer ici ↑